

# 6 RAISONS DE VOTER UNEF

VOTER UNEF :: C'est agir efficacement pour nos revendications notamment :

- Contre les barrages sélectifs

- . Pour des crédits pour l'université et le sport
- . Pour la création de postes d'enseignants
- . Pour l'attribution d'une allocation d'étude sur critères sociaux
- . Pour l'amélioration des services du CROUS et le blocage des tarifs universitaires
- . Pour des postes aux concours (CAPES: concours administratifs..)

VOTER UNEF : c'est mettre en échec les plans de Saunier :

- . Instauration d'un numérus clausus à l'entrée de l'université
- . Remise en cause de la valeur nationale des diplômes avec les universités concurrentielles
- . Élimination massive des étudiants en supprimant l'aide indirecte (restau. universit., CU)

VOTER UNEF : c'est voter pour des élus représentatifs, tant au plan national que local

. Sur l'université 2 116 voix (75 %)  
26 élus sur 37

. Au plan national : 90 000 voix, 2 000 élus,  
10 élus sur 17 au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

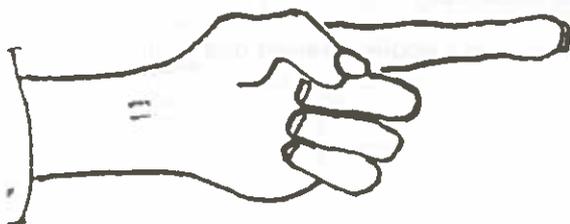
VOTER UNEF : c'est voter pour des élus efficaces et qui ont fait leurs preuves.

- . Le Conseil de l'Université dans une séance publique sur proposition des élus UNEF s'est prononcé contre la réforme du 2ème cycle.

VOTER UNEF : c'est voter pour des élus qui vous consultent vous informent, vous défendent et qui s'engagent avec vous sur un programme.

VOTER U N E F : C'EST VOTER POUR DES ELUS

ACTIFS, REPRESENTATIFS, INDEPENDANTS



DANS LES PAGES INTERIEURES  
UNE INFORMATION  
EXCLUSIVE SUR LA REFORME

# FORME DU

# SAUNIER-SEIT

# COND CYCLE :

# CONFIRME SES RECVS !

## LES ÉLUS UNEF AU CNESER VOUS INFORMENT :

Vendredi 10 Décembre, au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : organisme où siègent des élus étudiants, enseignants, personnels, des membres de l'administration et des personnalités) Saunier-Seit a présenté un texte, en apparence anodin, précisant les critères d'habilitation des 2ème cycles.

Le contenu de ce texte remettait en cause tous les acquis obtenus lors de la lutte contre la réforme du 2ème cycle. Acquis qui avaient été notifiés dans les circulaires ministérielles du 13 mai et du 20 juillet.

OBJECTIFS INITIAUX DE LA REFORME (Arrêté du 16 Janvier)	MODIFICATIONS (circulaires du 13 mai et du 20 juillet)
1 - <u>SUPPRESSION DES FILIERES</u> qui ne correspondent pas à un besoin économique et à des débouchés précis Les habilitations des diplômes seront revues, voire supprimées au bout de 5 ans.	1 - <u>Les filières existantes seront maintenues</u> • la prolongation des habilitations au-delà de 5 ans pour ces filières sera automatique. • Les groupes d'études seront remplacés pour ces filières par des groupes sans présence du patronat.
2 - <u>Mainmise du patronat</u> sur le contenu et l'habilitation des diplômes par l'intermédiaire des groupes techniques.	2 - Pour les filières nouvelles, les groupes d'études techniques auront un rôle purement consultatif et leur nombre sera réduit à trois.
3 - <u>Création d'Universités concurrentielles</u>	3 - <u>La valeur nationale des diplômes est garantie.</u> Les équivalences entre Universités sont maintenues.
4 - <u>Licence diplôme terminal</u> , barrage entre la licence et la maîtrise.	4 - <u>Le passage en maîtrise est garanti pour les titulaires de la licence.</u>

Accepté, malgré le vote contre des élus UNEF, par la commission permanente du CNESER, le texte a été largement modifié, grâce à notre lutte, lors de l'Assemblée Générale du CNESER.

Dans le texte de départ, Saunier proposait :

1) Que les critères s'appliquent à l'ensemble des 2ème cycles existants ou à créer

Elle revenait ainsi sur la circulaire du 20 juillet qui prévoyait que ceux-ci ne s'appliqueraient que pour les nouvelles filières.

Nous avons obtenu :

- Que ces critères ne s'appliquent que pour les nouvelles filières.  
Il n'y aura donc pas de modification pour les formations existantes.

2) Qu'il y ait adaptation des filières aux débouchés existants dans la région et que d'autre part les professionnels (c'est-à-dire les patrons) soient associés à l'élaboration du contenu des filières.

Le texte adopté prévoit :

a) Qu'on tienne compte, non pas des débouchés qui en raison de la crise actuelle sont minces, mais des besoins.

b) Que les milieux professionnels ne seront que consultés sur la conception et l'élaboration des filières. D'autre part des salariés seront également consultés.

3) Qu'il y ait totale liberté sur la dénomination des diplômes.  
Cela remettait en cause le cadre national des diplômes.

Nous avons obtenu qu'il y ait une liste nationale des diplômes.

4) Le texte initial parlait à nouveau de la licence comme diplôme terminal.

Le texte final reprend ce qui avait été écrit dans la circulaire du 20 juillet, à savoir qu'en aucun cas la licence ne constituait un diplôme terminal.

5) Enfin la composition des groupes d'études techniques a été précisée au CNESER.

Les groupes d'études techniques se composeront de :

- 5 universitaires
- 1 étudiant
- 1 patron
- 1 syndicaliste
- 1 personnalité

La présentation de ce texte au CNESER part d'une attitude normale : le pouvoir tente toujours de revenir sur ce qu'il a concédé dans les luttes.

Le texte final, obtenu par notre lutte au CNESER, ne revient sur aucun des acquis obtenus.

Pour autant, il ne nous satisfait pas. Nous avons tout fait pour l'amender au maximum car nous ne sommes pas des partisans du tout ou rien.

Même amendé, ce texte sur les critères d'habilitation pour les 2ème cycles est à rejeter.

**C'est pour cela que les élus UNEF au CNESER ont voté contre.**

C'est pour cela qu'aujourd'hui dans tous les conseils d'université, les élus UNEF se battent pour repousser les maquettes d'habilitation des 2ème cycles.

C'est pour cela que l'UNEF, ses élus, vous informeront sur toute nouvelle proposition de Saunier et organiseront avec vous sur les facs la riposte nécessaire.

Dès aujourd'hui, nous avons le moyen de condamner les plans de Saunier.

**LE 15 et 16 DÉCEMBRE : VOTEZ UNEF**

. Seuls les élus UNEF au CNESER ont combattu et ont voté contre le texte sur les critères d'habilitation des 2ème cycles alors que les élus des autres listes (Corpos, UNI-SET, etc...) l'ont adopté et que l'unique représentant du MAS ne se faisait remarquer que par son silence.

. La garantie que vos revendications soient défendues dans les conseils, que vous soyez informés à temps des plans du pouvoir, c'est la **PRÉSENCE MASSIVE DES ÉLUS UNEF DANS LES CONSEILS.**

15 - 16 DÉCEMBRE

CHOISISSEZ L'EFFICACITE

**VOTEZ UNEF**

# NE GASPILLONS PAS NOS VOIX!

## VOTER POUR L'UNI-CORPO, c'est VOTER :

- Pour ceux qui approuvent et votent la politique de Saunier-Corpo (ils ont voté les hausses au conseil du CROUS, ils ont soutenu les projets sélectifs du gouvernement)
- Pour un mouvement rétrograde, nostalgique de l'université du 19ème siècle et qui s'effrite (550 voix en 75).

LA CORPO TOMBE, NE LA RELEVEZ PAS !

## VOTER POUR LE MAS, c'est VOTER :

- Pour une organisation vouée à l'échec selon l'aveu même de ses dirigeants (cf article du Monde - 30 Nov).
- Pour une organisation qui est le terrain d'affrontements entre appareils politiques et sans représentativité (4 000 voix au plan national en 75)
- Pour une organisation incohérente qui appelle à boycotter (!) au MIRAIL, à voter (!) en IUT.

L'objectif est clair : il s'agit de diviser partout et de toutes les façons les étudiants !

## VOTER POUR LE SET, c'est VOTER :

ceux qui dans leur tract défendent et approuvent tous les plans de Saunier-SET sous couvert de défense des étudiants.

Saunier-SET est pour la sélection !  
pour la liquidation des oeuvres universitaires !  
pour les facs concurrentielles !

un nouveau cache-sexe de l'UNI et du GUD

adresse du SET à Toulouse : 3 Bd de Strasbourg

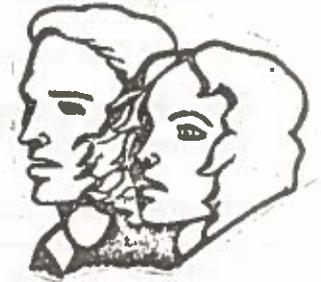
adresse de l'UNI à Toulouse : frappez à la même porte !

ses affiches sont tirées par l'imprimerie spéciale de l'UNI à Paris !

ses candidats en sciences sociales se présentaient sur les listes de l'UNI l'an dernier !

ceux qui se disent pour « la sécurité des études » mais n'ont rien fait quand on a retardé, faute de crédits, la rentrée des 1er année de droit.

Un dessin :  
le mauvais goût  
ou  
les bons à rien  
du SET



UNI-SET : UNI-CORPO : CORPO-SET : la même chose

- VOTER pour des listes indépendantes comme en IEP ou université démocrate comme en 4ème année sciences ECO, c'est voter pour la corpo qui n'ose pas se présenter sous sa véritable étiquette.
- VOTER COSEF comme en 1ère année IEP, c'est voter pour une liste qui se dit « de gauche » mais qu'on n'a jamais vu dans l'amphi ou dans les luttes.  
Au plan national, en 75, le « COSEF » a fait 403 voix !!
- VOTER CLEF, c'est voter pour un autre cache-sexe de la corpo (voir 1er paragraphe)
- S'ABSTENIR OU BOYCOTTER, c'est laisser SAUNIER-SEITE appliquer ses projets et accepter l'aggravation de nos conditions de vie et d'études.

CHOISISSEZ

L'EFFICACITE

VOTE UNEF